

KA7520

Adaptateur KVM VGA PS/2



Le câble adaptateur KVM PS/2 KA7520 permet de raccorder le commutateur KVM aux ports vidéo, souris PS/2 et clavier PS/2 de l'ordinateur cible. Peu encombrant et léger, il trouve parfaitement sa place dans la plupart des serveurs sur bâti ou de bureau.

Remarque : La qualité vidéo du KA7520 a été améliorée en Full HD. Pour distinguer les versions FHD et non-FHD, veuillez consulter le lien ci-dessous : [Comparaison FHD et non-FHD](#).



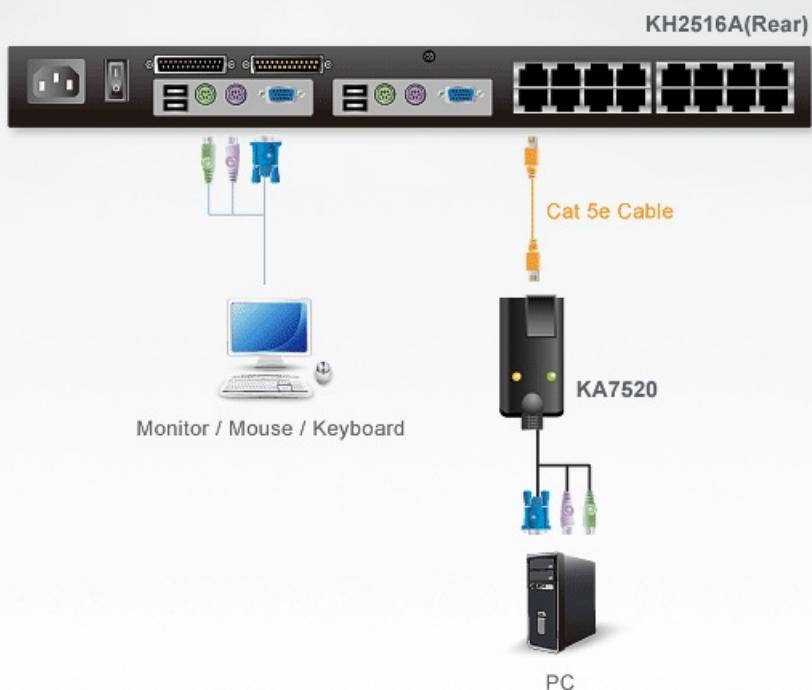
Fonctionnalités

- Émulation de clavier et souris : permet à votre serveur de continuer de fonctionner sans heurt lorsqu'il est déconnecté du port KVM du commutateur ou déplacé vers un autre port KVM
- Mises à niveau du microprogramme à vie
- Qualité vidéo supérieure - prend en charge une résolution jusqu'à 1920 x 1200 (suppression réduite)*
- Possibilité de connexion à chaud : ajoutez ou supprimez des ordinateurs sans devoir mettre le commutateur hors tension.
- Faible encombrement

* Cette résolution maximale peut varier en fonction de la distance de transmission. Pour plus de détails, veuillez consulter les pages produits des commutateurs KVM connectés.

Caractéristiques

Connecteurs	
Lier	1 x RJ-45 femelle
Ordinateur	2 x Mini DIN mâle à 6 broches 1 x HDB-15 mâle
DEL	
En ligne	1 (Vert)
Alimentation	1 (Orange)
Environnement	
Température de fonctionnement	0 - 50 °C
Température de stockage	-20 - 60 °C
Propriétés physiques	
Boîtier	Plastique
Poids	0.14 kg (0.31 lb)
Dimensions (L x l x H)	9.00 x 4.30 x 2.18 cm (3.54 x 1.69 x 0.86 in.)
Remarque	Pour certains produits montés en rack, notez que les dimensions physiques standard LaxPxH sont exprimées avec un format LoxLaxH.

Diagramme**ATEN International Co., Ltd.**

3F, No.125, Sec. 2, Datong Rd., Sijhih District., New Taipei City 221, Taiwan
Phone: 886-2-8692-6789 Fax: 886-2-8692-6767
www.aten.com E-mail: marketing@aten.com

© Copyright 2015 ATEN® International Co., Ltd.
ATEN and the ATEN logo are trademarks of ATEN International Co., Ltd.
All rights reserved. All other trademarks are the property of their
respective owners.